

Demande de versement

Compte de libre passage	Numéro de compte	
Informations concernant le retrait	Montant à verser	
	<input type="checkbox"/> Montant maximal autorisé	
	Monnaie	Date de retrait souhaitée
	<input type="checkbox"/> CHF <input type="checkbox"/> EURO <input type="checkbox"/> USD <input type="checkbox"/> GBP <input type="checkbox"/> AUD	
Service dans le cadre de Liberty Emigration	<input type="checkbox"/> Service standard (déménagement à l'étranger) Traitement de la transaction sans conseil	<input type="checkbox"/> Premium Service (déménagement à l'étranger) Traitement de la transaction avec conseil et virement express en l'espace de 10 jours ouvrés.
Preneur de prévoyance	Nom	Prénom
	Rue, n°	NPA, lieu
	Pays	Etat civil
Bénéficiaire	Au cas où le bénéficiaire ne serait pas la même personne que le preneur de prévoyance, les données du bénéficiaire suivantes ainsi que la signature authentifiée du preneur de prévoyance sont nécessaires.	
	Nom	Prénom
	Rue, n°	NPA, lieu
	Pays	Signature authentifiée du preneur de prévoyance
Paiement	Votre avoir de libre passage peut vous être versé de manière anticipée dans les cas suivants:	
	Motif du versement	Documents à remettre
	<input type="checkbox"/> Je quitte définitivement la Suisse ou la Principauté du Liechtenstein. ¹	- Attestation de départ de la commune de domicile suisse - Justificatif du domicile à l'étranger (ne remontant pas à plus de 6 mois) - Copie du passeport/de la carte d'identité avec signature lisible
	<input type="checkbox"/> Je suis frontalier et met un terme à mon activité salariée en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein. ¹	- Confirmation écrite de l'abandon définitif d'une activité salariée en Suisse - Attestation de restitution de l'autorisation de travail - Justificatif du domicile à l'étranger (ne remontant pas à plus de 6 mois) - Copie du passeport/de la carte d'identité avec signature lisible
	<input type="checkbox"/> Je m'établis à mon compte et ne suis plus soumis à la prévoyance professionnelle obligatoire. ¹	- Copie de la décision de la caisse de compensation AVS concernant l'activité principale - Copie du passeport/de la carte d'identité avec signature lisible
	<input type="checkbox"/> Je reçois une rente d'invalidité AI complète et ne suis pas assuré en plus pour le risque d'invalidité. ¹	- Copie de la décision de l'assurance fédérale d'invalidité concernant votre rente
	<input type="checkbox"/> J'ai entre 60 et 70 ans (hommes) ou entre 59 et 69 ans (femmes).	- Copie du passeport/de la carte d'identité avec signature lisible
<input type="checkbox"/> Le preneur de prévoyance est décédé.	- Copie du certificat officiel de décès - Copie du livret de famille complet	
Les personnes célibataires doivent fournir une attestation d'état civil.		
¹ Les personnes mariées doivent obligatoirement présenter une signature officiellement légalisée de leur conjoint ou de leur partenaire enregistré (loi sur le partenariat).		
Les personnes divorcées ou ayant officiellement dissout leur partenariat doivent présenter une copie du jugement de divorce ou de dissolution du partenariat enregistré.		
Les personnes veuves doivent présenter une copie du livret de famille complet.		

Organisme payeur

- Virement d'argent
 Transfert de titres (livraison sans paiement)
 Si possible, prière de joindre un bulletin de versement.

Compte postal

Banque

Numéro de compte/IBAN

Numéro de clearing/SWIFT

Référence

Achat

- Aucun achat n'a été effectué dans le cadre de la prévoyance professionnelle au cours des trois dernières années.
 Au cours des trois dernières années, les achats suivants ont été réalisés dans le cadre de la prévoyance professionnelle:
 (veuillez joindre les attestations des caisses de pension)

Date de l'achat

Montant en CHF

Date de l'achat

Montant en CHF

Date de l'achat

Montant en CHF

Ces montants peuvent être versés au plus tôt après une période de trois ans après la date d'achat. Si des achats ont été effectués, les prestations en résultant ne peuvent pas être perçues sous forme de capital avant écoulement d'une période de trois ans. Veuillez, le cas échéant, vous renseigner auprès de votre administration des contributions concernant les répercussions fiscales de votre retrait de capital. Nota bene: le preneur de prévoyance est seul responsable de toutes les conséquences fiscales résultant d'un retrait de capital.

Déclaration

J'atteste que les renseignements ci-dessus et les documents fournis sont exacts et complets. J'autorise la fondation de libre passage Liberty («Fondation») à se procurer d'autres renseignements si nécessaire.

Par le dépôt de ma demande, je confie en même temps à la Fondation le mandat de vendre mes placements dans des titres. Le produit de la vente doit être crédité sur mon compte de libre passage jusqu'au moment du versement de mon avoir. Au cas où le versement ne serait pas autorisé, le produit de la vente restera sur mon compte de libre passage, sauf indication contraire de ma part.

Signature

Lieu, date

Signature du preneur de prévoyance

Confirmation du conjoint ou du partenaire enregistré en cas de versement en espèces

Nom

Prénom

Lieu, date

Signature du/de la conjoint(e) ou partenaire enregistré(e)

Un accord du conjoint est uniquement requis dans les cas énumérés à l'art. 5. LFLP (déménagement à l'étranger, établissement à son compte).

Attestation officielle de la signature de la personne mariée ou du partenaire enregistré

Authentications en Suisse: Banques partenaires, commune, notaire, avocat (avec tampon, nom et signatures valables)

Authentications à l'étranger: Banques partenaires, commune, notaire, avocat, ambassade (avec tampon, nom et signatures valables)

Autorisation pour un honoraire de conseil

Le preneur de prévoyance donne mandat à la Fondation de payer une commission unique de _____ % des avoirs de prévoyance ou CHF _____ comme honoraire de conseil au bénéficiaire suivant:

Nom

Rue, n°

NPA, lieu

Lieu, date

Signature du preneur de prévoyance